ANNEXE I

Entente de confidentialité des mandataires

et/ou consultants

PAR:	
	(ci-après appelé(e) "MANDATAIRE" ou "CONSULTANT")
	(ci-après collectivement appelés "LES PARTIES")

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'en vertu de du *Code municipal* et de sa politique de gestion contractuelle adoptée par résolution du conseil municipal le 7 février 2011, la Régie Intermunicipale d'Aqueduc de la Vallée de Châteauguay (RIAVC) doit, dans le cadre de l'élaboration, le processus d'attribution et la gestion des contrats qu'elle octroie ou conclut, garder certaines informations confidentielles;

CONSIDÉRANT QU'en date du, un contrat de service (ou autre type de contrat) est intervenu entre la RIAVC et le MANDATAIRE ou CONSULTANT en vue de rédiger des documents d'appel d'offres et de l'assister dans le cadre de ce processus (ou autre type de mandat);

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de son contrat exécuté pour le compte de la RIAVC, le MANDATAIRE ou CONSULTANT est susceptible d'avoir accès, de prendre connaissance, d'utiliser et de créer divers éléments d'information de nature confidentielle et pour lesquels la RIAVC doit en conserver le caractère confidentiel en vertu de la loi;

CONSIDÉRANT QUE la RIAVC accepte de divulguer divers éléments d'information de nature confidentielle au MANDATAIRE ou CONSULTANT, et le MANDATAIRE ou CONSULTANT accepte d'avoir accès, de prendre connaissance, d'utiliser et de créer divers éléments d'information de nature confidentielle, conformément aux modalités prévues dans la présente entente (ci-après appelée "la présente Entente");

CONSIDÉRANT QUE les Parties désirent confirmer leur entente par écrit;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont la capacité et la qualité d'exercer tous les droits requis pour la conclusion et l'exécution de l'entente constatée dans la présente Entente;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:

1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante de la présente Entente.

1.00 OBJET

1.01 Divulgation de l'information confidentielle

Lorsque requis par les exigences découlant du contrat confié, mais toujours à son entière discrétion, la RIAVC convient de divulguer au MANDATAIRE OU CONSULTANT divers éléments d'information de nature confidentielle qui appartiennent à la RIAVC de façon exclusive ou sont inhérentes au contrat confié ou lui sont confié dans le cadre d'un processus d'appel d'offres(ci-après collectivement appelés "les éléments d'information confidentielle" ou "l'information confidentielle") conformément aux modalités prévues dans la présente Entente.

1.02 Traitement de l'information confidentielle

Étant susceptible d'avoir accès, de prendre connaissance, d'utiliser et de créer divers éléments d'information confidentielle dans le cadre de son contrat avec la RIAVC, le MANDATAIRE OU CONSULTANT convient de traiter cette information confidentielle conformément aux modalités prévues dans la présente Entente.

2.00 CONSIDÉRATION

2.01 Obligation de confidentialité

Pour bonne et valable considération, dont notamment le maintien de son contrat, le paiement de la rémunération découlant de l'exécution de son contrat ainsi que les autres avantages pouvant découler de ce contrat, le MANDATAIRE OU CONSULTANT s'engage et s'oblige envers la RIAVC à:

- a) garder secrète et ne pas divulguer l'information confidentielle;
- b) prendre et mettre en œuvre toutes les mesures appropriées pour conserver le caractère secret de l'information confidentielle;
- c) ne pas divulguer, communiquer, transmettre, exploiter, utiliser ou autrement faire usage, pour son propre compte ou pour autrui, de l'information confidentielle, en tout ou en partie, autrement que dans le cadre de la présente Entente et pour les fins qui y sont mentionnées; et
- d) respecter toutes et chacune des dispositions applicables de la présente Entente.

2.02 Durée de l'obligation de confidentialité

L'obligation de confidentialité du MANDATAIRE OU CONSULTANT demeure en vigueur:

- a) pendant toute la durée du contrat confié par la RIAVC;
- b) pendant une durée illimitée suivant la fin du contrat confié par la RIAVC, en ce qui concerne toute information confidentielle relative au mandat confié ou au processus d'appel d'offres ou toute autre information devant être protégé et non divulgué par la RIAVC en vertu des lois applicables à cette dernière en cette matière ainsi qu'en vertu de sa politique de gestion contractuelle.

2.03 Remise des éléments d'information confidentielle

À la fin du contrat confié, le MANDATAIRE OU CONSULTANT s'engage et s'oblige envers la RIAVC à:

- a) remettre à sa demande à la RIAVC, à l'Hôtel de Ville de cette dernière ou à tout autre endroit désigné par un représentant autorisé de la RIAVC, tous les éléments d'information confidentielle en sa possession; et
- b) dans ce contexte, ne conserver aucune reproduction (copie, photocopie, brouillon, résumé ou autre), totale ou partielle, sur quelque support que ce soit, de tout ou partie des éléments d'information confidentielle.

SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT DE LA PRÉSENTE ENTENTE 3.00

S'il ne respecte pas l'une ou plusieurs des dispositions de la présente Entente, en tout ou en partie, le

	MA	NDATAIRE ou CONSULTANT est passible de l'une ou plusieurs des sanctions suivantes, en plus celles prévues par la loi et sans préjudice à tout autre droit ou recours de la RIAVC :
	a)	annulation des droits d'accès aux éléments d'information confidentielle concernés par la présente Entente et aux équipements les contenant;
	b)	résiliation du contrat conclu avec la RIAVC;
	c)	retrait du nom du MANDATAIRE ou CONSULTANT du fichier des fournisseurs de la RIAVC;
	d)	imposition d'une pénalité monétaire de\$ exigible à partir du moment où la RIAVC a appris le non-respect de la présente Entente.
4.00	EN	TRÉE EN VIGUEUR DE L'ENTENTE
	d'a _l	présente Entente entre en vigueur dès la conclusion du contrat visant la rédaction des documents ppel d'offres et/ou l'assistance à la RIAVC dans le cadre de ce processus (ou autre type de ndat) entre la RIAVC et le MANDATAIRE OU CONSULTANT.
		ns le cas où cette date est postérieure à la signature de la présente Entente, cette dernière entre en ueur dès sa signature.
SIGNÉ	EN.	() EXEMPLAIRES,
EN LA I	MUN	IICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE, EN DATE DU
Secréta Pour la		

Pour le MANDATAIRE, ADJUDICATAIRE OU CONSULTANT

ANNEXE II

Déclaration du membre de comité de sélection et du secrétaire de comité

Je soussign	é, ayant dument été nommé	
par le direct	eur général de la Régie Intermunicipalie de la Vallée de Châteauguay (RIAVC) po	ur agir à titre de :
	(Nom et numéro de l'appel d'offres et nom de la RIAVC)	
	vue de procéder à l'évaluation qualitative des soumissions dans le cadre cent mentionné (ci-après l'«appel d'offres») :	le l'appel d'offres
en	vue d'assister le comité de sélection dans l'exercice des tâches ;	
déclare ce d	qui suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.	
1)	j'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;	
2)	je m'engage, dans l'exercice de la charge qui m'a été confié de juger les offres p soumissionnaires sans partialité, faveur ou considération, selon l'éthique; [pou comité seulement;	
3)	je m'engage, en tant que secrétaire du comité de sélection d'assister le comité l'exercice des tâches qui lui sont dévolus;	de sélection dans
4)	je m'engage également à procéder à l'analyse individuelle de la qualité soumissions conformes reçues et ce, avant l'évaluation en comité de sé membres du comité seulement]	
5)	je m'engage à ne divulguer en aucun cas le mandat qui m'a été confié par la Rla secret des délibérations effectués en comité;	AVC et à garder le
6)	Je déclare que je vais prendre toutes les précautions appropriés pour éviter dune situation potentielle de conflit d'intérêt et de n'avoir aucun intérêt direct l'appel d'offres, à défaut, je	•
7)	m'engage formellement à dénoncer mon intérêt et à mettre fin à mon mandat.	
(Nom, sign	ature et fonction occupée par la personne faisant la déclaration)	(Date)

ANNEXE III

Déclaration d'intérêt du membre du conseil, du fonctionnaire et de l'employé

	soussigné,			_,	en	ma		qualit	ıe	de
		(insérer	le	poste	occupé	au	sein	de	la	Régie
tern	nunicipale de la Vallée de Châteauguay)								, (déclare
qu	suit et certifie que ces déclarations sont vraie	es et complè	tes à	a tous le	s égards.					
	j'ai lu et je comprends le contenu de la prése	nte déclaration	on;							
	je fais la présente déclaration en raison de participer au déroulement et/ou à la prépara d'un contrat de gré à gré pour la municipalité	tion nécessa								
	je sais que je peux faire l'objet de sanctio déclarations contenue à la présente déclarati									
	je m'engage à faire preuve d'une discrétio portée à ma connaissance dans le cadre de même avant ou après lesdits processus;									
	je m'engage également à m'abstenir en tout	temps de di	vulg	uer le n	om des s	oum	ssion	naires	s po	tentiels
	ou avérés tant que lesdites soumissions n'on	t pas été ouv								
		us d'appel d' ommettre, e ournisseur o	verte 'offre n to	s; es ou d' ute con	naissance	e de	cause	e, des	s ac	ctes ou
	ou avérés tant que lesdites soumissions n'on je m'engage, dans le cadre de tout processi ou après lesdits processus, à ne jamais co omissions ayant pour effet de favoriser un f	us d'appel d' ommettre, el ournisseur d offres;	verte 'offre n too ou ur	s; es ou d' ute con n soumi	naissance ssionnaire	e de e en	cause partic	e, des ulier r	s ad nota	ctes ou mment
	ou avérés tant que lesdites soumissions n'on je m'engage, dans le cadre de tout procession après lesdits processus, à ne jamais comissions ayant pour effet de favoriser un flors de la rédaction de documents d'appel d'o je m'engage à agir avec impartialité et	us d'appel d' ommettre, el ournisseur d offres; éthique à l	verte l'offre n to ou ur l'éga	es ou d' ute con n soumi rd des dans l	naissance ssionnaire soumissi es persor	e de e en ionna	cause partic nires, mora	e, des ulier r fourn	s ad nota nisse	etes ou mment eurs et
	ou avérés tant que lesdites soumissions n'on je m'engage, dans le cadre de tout processiou après lesdits processus, à ne jamais comissions ayant pour effet de favoriser un flors de la rédaction de documents d'appel d'or je m'engage à agir avec impartialité et entrepreneurs; je possède des intérêts pécuniaires ou des	us d'appel d' ommettre, el ournisseur d offres; éthique à l	verte l'offre n to ou ur l'éga	es ou d' ute con n soumi rd des dans l	naissance ssionnaire soumissi es persor	e de e en ionna	cause partic nires, mora	e, des ulier r fourn	s ad nota nisse	etes ou mment eurs et
	ou avérés tant que lesdites soumissions n'on je m'engage, dans le cadre de tout processiou après lesdits processus, à ne jamais comissions ayant pour effet de favoriser un flors de la rédaction de documents d'appel d'o je m'engage à agir avec impartialité et entrepreneurs; je possède des intérêts pécuniaires ou des entreprises suivantes susceptibles d'être sou 1.	us d'appel d' ommettre, el ournisseur d offres; éthique à l	verte l'offre n to ou ur l'éga	es ou d' ute con n soumi rd des dans l	naissance ssionnaire soumissi es persor	e de e en ionna	cause partic nires, mora	e, des ulier r fourn	s ad nota nisse	etes ou mment eurs et
	ou avérés tant que lesdites soumissions n'on je m'engage, dans le cadre de tout processiou après lesdits processus, à ne jamais comissions ayant pour effet de favoriser un flors de la rédaction de documents d'appel d'or je m'engage à agir avec impartialité et entrepreneurs; je possède des intérêts pécuniaires ou des entreprises suivantes susceptibles d'être sou	us d'appel d' ommettre, el ournisseur d offres; éthique à l	verte l'offre n to ou ur l'éga	es ou d' ute con n soumi rd des dans l	naissance ssionnaire soumissi es persor	e de e en ionna	cause partic nires, mora	e, des ulier r fourn	s ad nota nisse	etes ou mment eurs et
	ou avérés tant que lesdites soumissions n'on je m'engage, dans le cadre de tout processiou après lesdits processus, à ne jamais comissions ayant pour effet de favoriser un flors de la rédaction de documents d'appel d'o je m'engage à agir avec impartialité et entrepreneurs; je possède des intérêts pécuniaires ou des entreprises suivantes susceptibles d'être sou 1.	us d'appel d' ommettre, el ournisseur d offres; éthique à l	verte l'offre n to ou ur l'éga	es ou d' ute con n soumi rd des dans l	naissance ssionnaire soumissi es persor	e de e en ionna	cause partic nires, mora	e, des ulier r fourn	s ad nota nisse	etes ou mment eurs et
	ou avérés tant que lesdites soumissions n'on je m'engage, dans le cadre de tout processiou après lesdits processus, à ne jamais comissions ayant pour effet de favoriser un flors de la rédaction de documents d'appel d'o je m'engage à agir avec impartialité et entrepreneurs; je possède des intérêts pécuniaires ou des entreprises suivantes susceptibles d'être sou 1.	us d'appel d' ommettre, el ournisseur d offres; éthique à l	verte l'offre n to ou ur l'éga	es ou d' ute con n soumi rd des dans l	naissance ssionnaire soumissi es persor	e de e en ionna	cause partic nires, mora	e, des ulier r fourn	s ad nota nisse	etes ou mment eurs et

ANNEXE IV

Déclaration du soumissionnaire

Je sou	ussigné, e	n présentant la soumission ou offre ci-jointe (ci-après la «soumission») à :	
(Nom	et titre du	destinataire de la soumission) :	
Pour :			
suite à	à l'appel d	'offres (ci-après l'«appel d'offres») lancé par :	
déclar	e ce qui s	suit et certifie que ces déclarations sont vraies et complètes à tous les égards.	
Je dé	clare au n	om de	que :
		(Nom du soumissionnaire [ci-après le «soumissionnaire»])	
1)	j'ai lu	et je comprends le contenu de la présente déclaration	
2)	•	s que la soumission ci-jointe peut être disqualifiée si les déclarations contenues à la présente ration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards;	
3)	•	s que le contrat, s'il m'est octroyé, peut être résilié si les déclarations contenues à la présente ration ne sont pas vraies ou complètes à tous les égards ;	
4)	•	s autorisé par le soumissionnaire à signer la présente déclaration et à présenter, en son nom, umission qui y est jointe;	
5)		s les personnes dont les noms apparaissent sur la soumission ci-jointe ont été autorisées par le hissionnaire à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la soumission en son nom;	
6)		ins de la présente déclaration et de la soumission ci-jointe, je comprends que le mot current» s'entend de tout organisme ou personne, autre que le présent soumissionnaire:	
	a)	qui a été invité par l'appel d'offres à présenter une soumission;	
	b)	qui pourrait éventuellement présenter une soumission suite à l'appel d'offres compte tenu de ses qualifications, ses habiletés ou son expérience;	
7)		pumissionnaire déclare que ni lui ni aucun de ses collaborateurs ou employés ne s'est livré à gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption ;	
8)	le sou	umissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :	
	a)	qu'il a établi la présente soumission sans collusion et sans avoir communiqué ou établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent;	

	b)	qu'il a établi la présente soumission après avoir communiqué ou établi une entente ou un arrangement avec un ou plusieurs concurrents et qu'il divulgue, dans le document ci-joint, tous les détails s'y rapportant, y compris le nom des concurrents et les raisons de ces communications, ententes ou arrangements;	
9)		miter la généralité de ce qui précède à l'article 7(a) ou (b), le soumissionnaire déclare qu'il n'y eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement :	
	a)	aux prix;	
	b)	aux méthodes, aux facteurs ou aux formules pour établir les prix;	
	c)	à la décision de présenter ou de ne pas présenter une soumission;	
	d)	à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres;	
	à l'exc	eption de ce qui est spécifiquement divulgué conformément à l'article 7(b) ci-dessus;	
10)	concer des se la Rég l'article intentio	s, il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent en ce qui rne les détails liés à la qualité, à la quantité, aux spécifications ou à la livraison des biens ou ervices visés par le présent appel d'offres, sauf ceux qui ont été spécifiquement autorisés par le Intermunicipale de la Vallée de Châteauguay ou spécifiquement divulgués conformément à e 7(b) ci-dessus les modalités de la soumission ci-jointe n'ont pas été et ne seront pas connellement divulguées par le soumissionnaire directement ou indirectement, à un concurrent l'heure officielle des soumissions, à moins d'être requis de le faire par la loi;	
11)	tentativ tentativ effectu	umissionnaire déclare, qu'à sa connaissance et après vérifications sérieuses, qu'aucune ve d'influence, manœuvre d'influence, d'intimidation, de corruption ou pression indue ou ve d'obtenir de l'information relative à un appel d'offres auprès du comité de sélection n'a été lée à aucun moment, par lui, un de ses employés, dirigeant, administrateur ou actionnaire et le cas où un tel comité est chargé d'étudier sa soumission;	
12)	des moderns l	Le soumissionnaire déclare, qu'à sa connaissance il n'a pas tenté sciemment de connaitre l'identité des membres du comité de sélection et qu'il n'a pas tenté sciemment de communiquer avec eux dans le but d'exercer une influence, avec un des membres du comité de sélection dans le bu d'obtenir de l'information relative à un appel d'offres;	
13)	Le sou	umissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :	
	a)	qu'il n'a en aucun moment, dans les 6 mois précédant le processus d'appel d'offres, effectué directement ou indirectement des communications d'influence au sens de la politique de gestion contractuelle ou des activités de lobbyisme au sens de la <i>Loi sur la transparence et l'éthique</i> en matière de lobbyisme (L.R.Q., c. T-11.011) auprès des membres du conseil, fonctionnaires et employés de la Régie Intermunicipale de la Vallée de Châteauguay pour quelque motif que ce soit ;	
	b)	qu'il a, dans les 6 mois précédant le processus d'appel d'offres, effectué directement ou indirectement des communications d'influence au sens de la politique de gestion contractuelle ou des activités de lobbyisme au sens de la <i>Loi sur la transparence et l'éthique</i> en matière de lobbyisme (L.R.Q., c. T-11.011) auprès des membres du conseil, fonctionnaires ou employés de la Régie Intermunicipale de la Vallée de Châteauguay qui suit ;	

	_				
	F -	Pour les motifs suivants :			
14)	Le so	bumissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :			
,	a)	qu'il est un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et l'éthique en matière de lobbyisme (L.R.Q., c. T-11.011) tel qu'il appert de la preuve jointe à la présente attestation			
	b)	qu'il n'est pas un lobbyiste enregistré au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et l'éthique en matière de lobbyisme (L.R.Q., c. T-11.011)			
15)	Le so	oumissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :			
	a)	qu'il n'a personnellement, ni aucun de ses administrateurs, actionnaires ou fonctionnaires ou employés , de liens familiaux, financiers, d'affaires ou autres liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêt, directement ou indirectement, avec un ou des membres du conseil, un fonctionnaire ou un employé;			
	b)	qu'il a personnellement, ni aucun de ses administrateurs, actionnaires ou fonctionnaires ou employés, de liens familiaux, financiers, d'affaires ou autres liens susceptibles de créer une apparence de conflit d'intérêt, directement ou indirectement, avec un ou des membres du conseil, un fonctionnaire ou un employé;			
Noms		Nature du lien ou de l'intérêt			
16)	Le soumissionnaire déclare que lui-même, ses sous-traitants, ses filiales ou sociétés apparentées ne retiendront, en aucun moment pendant une période d'un (1) an suivant la fin du contrat octroyé, les services d'un fonctionnaire ou d'un employé de la Régie Intermunicipale de la vallée de Châteauguay ayant participé à l'élaboration d'appel d'offres, sous réserves de la section 8 de la politique de gestion contractuelle de la Régie Intermunicipale de la Vallée de Châteauguay;				
17)	tenté	soumissionnaire déclare, que ni lui, ni aucun collaborateur ou employé, n'a communiqué ou de communiquer avec un membre de l'organisme municipal, autre que le responsable en octroi ontrat, dans le but de l'influencer ou d'obtenir des renseignements relativement à l'appel es ;			
(Nom et	signatu	ure de la personne autorisée par le soumissionnaire) (Date)			